
Code d'éthique – Un engagement partagé pour le respect et le bien-être

Principes généraux

1. Le terme « organisation » désigne Vie Tai Ji, Tai Ji Life, WENDEN Tai Chi, et Maple Walk Method — quatre branches d'une même communauté.
2. Tous les membres de l'organisation sont invités à respecter ce code d'éthique ainsi que les valeurs de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
3. En participant aux activités, les membres et invités manifestent leur soutien à ces principes et contribuent à créer un espace sécuritaire et bienveillant pour tous.

Objectifs pédagogiques

1. Offrir un enseignement du tai chi dans un environnement sécuritaire, respectueux, inclusif et convivial — où chacun se sent à l'aise et encouragé.
2. Favoriser le bien-être physique et mental des membres à travers la pratique consciente du tai chi.

Administration

1. En cas de préoccupations ou de conflits, l'équipe administrative s'engage à intervenir rapidement et avec bienveillance pour trouver une solution positive.
2. Ce code pourra être mis à jour au besoin pour répondre aux besoins évolutifs de notre communauté.

Instructeurs

1. Les instructeurs enseignent avec humilité, professionnalisme et attention, en démontrant les techniques avec calme et respect.
2. Ils s'adaptent aux capacités et aux besoins de chaque élève, en valorisant les styles d'apprentissage individuels.
3. Tout comportement contraire aux valeurs partagées sera abordé avec clarté et bienveillance.

Élèves

1. Il est recommandé d'arriver quelques minutes à l'avance afin de commencer le cours dans le calme et la concentration.

2. Pour la sécurité de tous, il est interdit de participer à un cours sous l'influence d'alcool ou de drogues.
3. Pour favoriser un environnement d'apprentissage positif, nous invitons les élèves à laisser les instructeurs guider les corrections. Si l'instructeur vous invite à aider, n'hésitez pas à le faire — sinon, merci de ne pas corriger les autres élèves.
4. Les critiques publiques envers les instructeurs, les autres élèves ou l'organisation ne sont pas encouragées. Les retours constructifs sont toujours les bienvenus.

Tous les membres et invités

1. Nous reconnaissons avec respect que notre pratique se déroule sur le territoire traditionnel non cédé du peuple Anishinabe Algonquin.
 2. Soyons toujours courtois et respectueux les uns envers les autres.
 3. Nous célébrons la diversité et nous engageons à promouvoir l'inclusion, la tolérance et une communication bienveillante.
 4. Par souci des personnes sensibles, merci d'éviter les produits parfumés lors des cours et événements (parfums, lotions, détergents, assouplissants, etc.).
 5. Tout contact physique pendant la pratique doit être respectueux, consenti à l'avance, approprié à la situation et adapté au niveau de chacun.
 6. Le harcèlement sexuel, défini comme tout comportement sexuel non désiré ou non sollicité, ne sera pas toléré.
 7. Toute forme de discrimination ou de harcèlement fondée sur le genre, l'origine ethnique, la couleur de peau ou tout autre motif protégé par la Charte des droits et libertés du Québec est strictement interdite.
 8. Les situations conflictuelles non résolues doivent être portées à l'attention de l'administration.
 9. Toute violation de ce code d'éthique pourra entraîner des mesures disciplinaires, incluant la résiliation de l'adhésion.
-